

# >> Acfas 93<sup>e</sup> CONGRÈS

11 – 15 mai  
2026

Sciences  
sans frontières

## Appel à communications



Dans le domaine des études supérieures, il n'existe pas de définition unique de l'intégrité académique reconnue par les experts, même si certain·es la vulgariseraient comme *- faire ce qu'il faut, même quand personne ne nous regarde*. Selon Macfarlane et al. (2014), l'intégrité académique « englobe les valeurs, le comportement et la conduite des universitaires dans tous les aspects de leur pratique » (p. 339). À cet égard, l'International Center for Academic Integrity (2021) a identifié les valeurs suivantes que les personnes étudiantes et les ressources enseignantes devraient promouvoir : honnêteté, confiance, équité, respect, responsabilité et courage. Ces valeurs peuvent être évaluées à travers des comportements et des conduites tangibles qui sont « détectables » dans les travaux écrits d'une personne, par exemple en respectant les pratiques de référencement documentaire et d'attribution d'auteur·es.

Toutefois, de nombreuses personnes étudiantes ont des difficultés à référencer correctement les sources d'information utilisées pour appuyer leurs travaux (Jamieson et Howard, 2019) et les ressources enseignantes ne sont pas suffisamment équipées pour identifier habilement le plagiat dans les productions écrites (Jeffrey et Dias, 2019). Ces problèmes de longue date sont aggravés par l'évolution des méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la rédaction académique, en raison de l'utilisation d'une multitude d'outils d'intelligence artificielle générative (IAg), qu'ils soient autorisés ou non dans la production de textes. Ces récents développements technologiques ont conduit à une nouvelle définition du plagiat, proposée par Peters (2023) : « Présenter les idées ou les mots d'une autre personne ou ceux générés par une intelligence artificielle, sans faire référence aux auteur·es ou à l'IA, dans le but d'obtenir un avantage dans un contexte d'évaluation » (p. 4).

Ce colloque vise donc à offrir un espace de réflexion et d'échanges aux personnes s'intéressant à l'intégrité académique à différents ordres d'enseignement, en tenant compte des enjeux pré- ou post- l'arrivée des outils d'IAg, afin d'assurer des pratiques éthiques et responsables dans des milieux éducatifs variés.

Le colloque no. 501 - *L'intégrité académique à l'université : comment relever le défi face aux changements* aura lieu le **mardi 12 mai 2026** (en présence et en ligne) dans le cadre du 93e congrès de l'ACFAS prévu du 11 au 15 mai 2025 à Trois-Rivières.

Il est prévu que chaque communication soit d'une durée d'environ 20 minutes suivie d'une période de discussion de 10 minutes. Toutefois, l'horaire final du colloque sera ajusté en fonction des propositions de communications qui auront été reçues.

**Vous êtes donc cordialement invité·es à proposer une communication dans le cadre de ce colloque, en nous faisant parvenir les informations suivantes :**

1. Prénom et nom de famille
2. Titre ou fonction professionnelle
3. Université ou organisation d'affiliation
4. Adresse de courriel (associée avec votre compte Acfas)
5. Titre provisoire de votre communication
6. Résumé de ce que vous souhaitez aborder lors de votre communication (maximum de 200 mots).

**Date limite : lundi 16 février 2026**

Svp soumettre votre proposition de communication à l'adresse de courriel suivante : [catherine.deri@uqo.ca](mailto:catherine.deri@uqo.ca)